



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Juin 2009 : le taux de chômage progresse de 0.1 point

Le chômage dans le canton de Vaud augmente de 0.1 point, atteignant un taux de 4.9% à fin juin 2009. Pour la 1^{ère} fois depuis 1993, il a progressé entre mai et juin.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud se chiffre à 16'401, soit 456 personnes de plus que le mois précédent (+2.9%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution avec une augmentation de 469 personnes (+2.2%) et se fixe à 22'169.

Par rapport au mois de mai 2009, la situation du marché du travail s'est légèrement dégradée. Toutes les professions sont affectées à l'exception des "employés de maison, nettoyeurs de locaux" (-34 chômeurs), des "vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail" (-29) et des professions de la construction (-55). Les plus fortes hausses ont été observées chez les "employés de commerce, de bureau, comptables" (+148 chômeurs), les "sommeliers, serveurs, cuisiniers" (+94) et les "infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux" (+39).

La majorité des secteurs économiques connaissent un ralentissement conjoncturel, l'"électrotechnique, électronique, horlogerie, optique" enregistrant la plus importante progression (+203 chômeurs). Notons que cette augmentation est partiellement due à l'utilisation d'une nouvelle nomenclature des activités économiques (NOGA 2008). Le bulletin mensuel du canton de Vaud présente désormais de nouveaux regroupements et appellations au niveau des branches.

Sur le plan régional, seuls les districts d'Aigle (5.4%) et de la Broye-Vully (4.5%) affichent ce mois une baisse de leur taux de chômage (-0.1 point). Les districts du Gros-de-Vaud (3.3%) et du Jura-Nord vaudois (4.9%) conservent des taux identiques à ceux du mois dernier. Avec 0.3 point de plus, les districts de Lausanne et de la Riviera-Pays-d'Enhaut subissent les plus fortes hausses et voient leur taux de chômage se fixer respectivement à 6.7% et 5.0%.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 juillet 2009

Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).